

Folklore

Autor(en): **J.C.B.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue historique vaudoise**

Band (Jahr): **54 (1946)**

Heft 4

PDF erstellt am: **28.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-42183>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

radieuse après-midi passée au milieu des meubles anciens, des vieux livres, des estampes et des peintures du château, comme aussi parmi les fleurs des jardins et sous les arbres du plus admirable des parcs. C'est comblés, et ravis, qu'ils reprirent, à la fin de cette belle journée de septembre, le chemin de Vevey.

J. C. B.

FOLKLORE

La *Société suisse des traditions populaires* a fêté à Bâle, les 18 et 19 mai 1946, son cinquantenaire et elle a fait paraître, à cette occasion, un numéro spécial de sa revue trimestrielle, les *Archives suisses des traditions populaires*¹. Ce gros volume de 670 pages, abondamment illustré et qu'accompagnent même des graphiques et des cartes, contient plusieurs études qui intéressent directement la Suisse romande et le canton de Vaud.

M. Paul Aebischer, dans un article sur le *Mont Gibloux* = « *montagne des diables ?* », réfute l'explication naïve qui voudrait que Gibloux dérivât simplement de l'ancien haut allemand « gibil », pointe, qui a donné naissance aux nombreux Gibelflüh, Gibelhorn et Giebelegg de la Suisse alémanique. Il préfère y voir, s'appuyant à la fois sur la toponymie et sur la sémantique, une transformation de « diabolorum » ; et sa démonstration est convaincante.

Dans *Enfantines de Genève*, M. Frédéric Mathil a tenu à fixer, dans la forme qu'elles revêtaient au temps de son enfance, une quarantaine de chansons genevoises dont il donne à la fois les paroles et la musique. Ces chansons, on les retrouve presque toutes, avec des variantes qui vont parfois jusqu'à en faire des versions complètement différentes, rythmiquement ou mélodiquement, dans d'autres régions du pays romand, dans le canton de Vaud en particulier.

MM. Oscar Keller et Melchior Sooder conduisent leurs lecteurs sur d'autres terrains. Chacun sait combien la boucherie à domicile est un événement familial important dans nombre de milieux campagnards. Se fondant sur les recherches qu'il a menées lui-même dans certains villages vaudois, valaisans, neuchâtelois, fribourgeois, jurassiens et genevois, comme aussi sur les enquêtes de ses correspondants, le regretté professeur soleurois s'efforce de dégager les grandes lignes

¹ *Archives suisses des traditions populaires*, tome XLIII (volume de jubilé publié à l'occasion du cinquantième anniversaire de la Société), Bâle 1946.

qui rapprochent ou qui distinguent la boucherie romande de celle des autres régions de la Suisse. Il passe en revue tout ce qui touche à cette ancienne coutume : époque de l'année, préparatifs, participants (du boucher jusqu'au porc ou à la vache), opérations diverses, produits, procédés de conservation, etc.... *La boucherie à domicile dans la Suisse romande* n'est pas près de disparaître. On abat facilement dans un gros train de campagne de la Broye vaudoise jusqu'à huit cochons par an et quand les propriétaires aisés du Valais font ce qu'ils appellent les « grosses boucheries », ils tuent à la fois une vache, une génisse et un porc !

M. Sooder s'intéresse, lui, aux abeilles, et particulièrement aux *alten Bienenwohnungen der Schweiz* dont il donne à la fois, dans un article richement illustré, l'histoire et la description. La Suisse romande n'a pas connu les bûches et les troncs creusés, couchés ou debout, du Haut-Valais et du Tessin, ni les tonnelets et autres baquets à couvercle des Grisons, ni les primitives boîtes en écorce du Val Blenio, ni les ruches de racines ou de fibres du Toggenbourg. Au Valais seulement, et à Leysin, on rencontrait certaines de ces caissettes de bois, basses et allongées, communes à toute la Suisse alémanique : « vasè » à Sembrancher ou à Martigny, « vacheli » à Evolène, « valèsè » à Leysin. Car le « boson » du Jura bernois, les « benna » vaudoises, genevoises ou fribourgeoises, avec leurs variantes « beinda » et « beneta », ce n'étaient là que les noms locaux de la plus répandue des anciennes ruches : la ruche en paille tressée.

Le tressage de la paille au Pays d'Enhaut est une tradition qui s'en va, après avoir acquis, au XIX^e siècle, l'importance d'une véritable industrie. M. Constant Delachaux tient à en rappeler le souvenir. La paille, dont la culture déjà exigeait des soins particuliers, était tout d'abord « blanchie » dans une sorte d'étuve à soufre, puis refendue à l'aide d'un petit outil spécial à plusieurs lames avant de passer entre les cylindres du « lissoir » chargé de l'aplanir et de l'assouplir. Alors seulement commençait le véritable travail de tressage, qui réunit, plie et enchevêtre les brins de paille de façon à obtenir un ruban d'un dessin régulier : la tresse de paille. Et ces tresses pouvaient être d'une extraordinaire variété ; plusieurs photographies et de nombreux dessins à la plume en apportent la preuve.

C'est le hasard de certaines recherches généalogiques qui fait poser par M. Louis Junod cette curieuse question : *Le pays de Vaud a-t-il connu le Kiltgang ?* Dans la région de Fiez près Grandson, les naissances moins de neuf mois après le mariage des parents semblent avoir été autrefois, si l'on en croit les anciens registres paroissiaux, particulièrement fréquentes et nullement désapprouvées. La coutume était-elle alors, parmi les garçons, de ne se marier que lorsque leur

fiancée était déjà enceinte? Voulaient-ils s'assurer à l'avance que leur future femme pourrait leur donner des enfants?

Avec minutie, et non sans beaucoup de peine car les anciens registres paroissiaux, tenus par les pasteurs, l'étaient parfois avec une extrême négligence, M. Junod a étudié la période de 1661 à 1754 : 442 mariages. Sa méthode, qu'il expose en détail, lui permet d'établir, avec toute la certitude désirable, que dans le 27 % des cas le premier enfant est né moins de huit mois après le mariage de ses parents ; et encore, ne tient-il pas compte des inscriptions incomplètes, des omissions, des naissances qui peuvent s'être produites dans d'autres paroisses, des fausses couches et des naissances prématurées qui n'ont pas laissé de trace pour nous. Cette proportion de 30 % environ est suffisante pour assurer qu'il y avait coutume à Fiez au XVII^e et au XVIII^e siècles. Cette coutume — certaines inscriptions des registres paroissiaux donnent à ce sujet des renseignements précis — était pratiquée par l'ensemble de la population, chez les paysans comme dans les familles des notables, sans qu'on y ait attaché le moindre motif de blâme ou de gêne.

M. Junod a poursuivi son enquête sur la période suivante : la seconde moitié du XVIII^e siècle, de 1755 à 1800. Les chiffres accusent alors une très nette augmentation : 36,5 % des mariages sont suivis d'une naissance dans les huit mois. L'usage a même une tendance marquée à se généraliser à la fin du siècle : la proportion est de 50 % pour la décade 1791-1800!

On regrette seulement que les recherches n'aient pas été poussées plus loin encore. La coutume a-t-elle persisté jusqu'à nos jours? Ce n'est pas être indiscret que de désirer le savoir. Est-elle particulière à la région de Fiez? Il serait à souhaiter que, quelque jour, l'enquête s'étendît à d'autres paroisses du canton.

J. C. B.

CHRONIQUE

La *Feuille d'Avis de Vevey* dans une notice de son bon chroniqueur Octave Kramer, et le *Journal de Montreux*, du 29 août 1946, consacrent chacun un article à rappeler la trombe qui survint tout à coup le 29 août 1846 au matin dans la région de Vevey-Clarens. Par une hausse formidable et subite des rivières, les contrées riveraines furent dévastées, ce qui nécessita des travaux de réparations de plusieurs années.